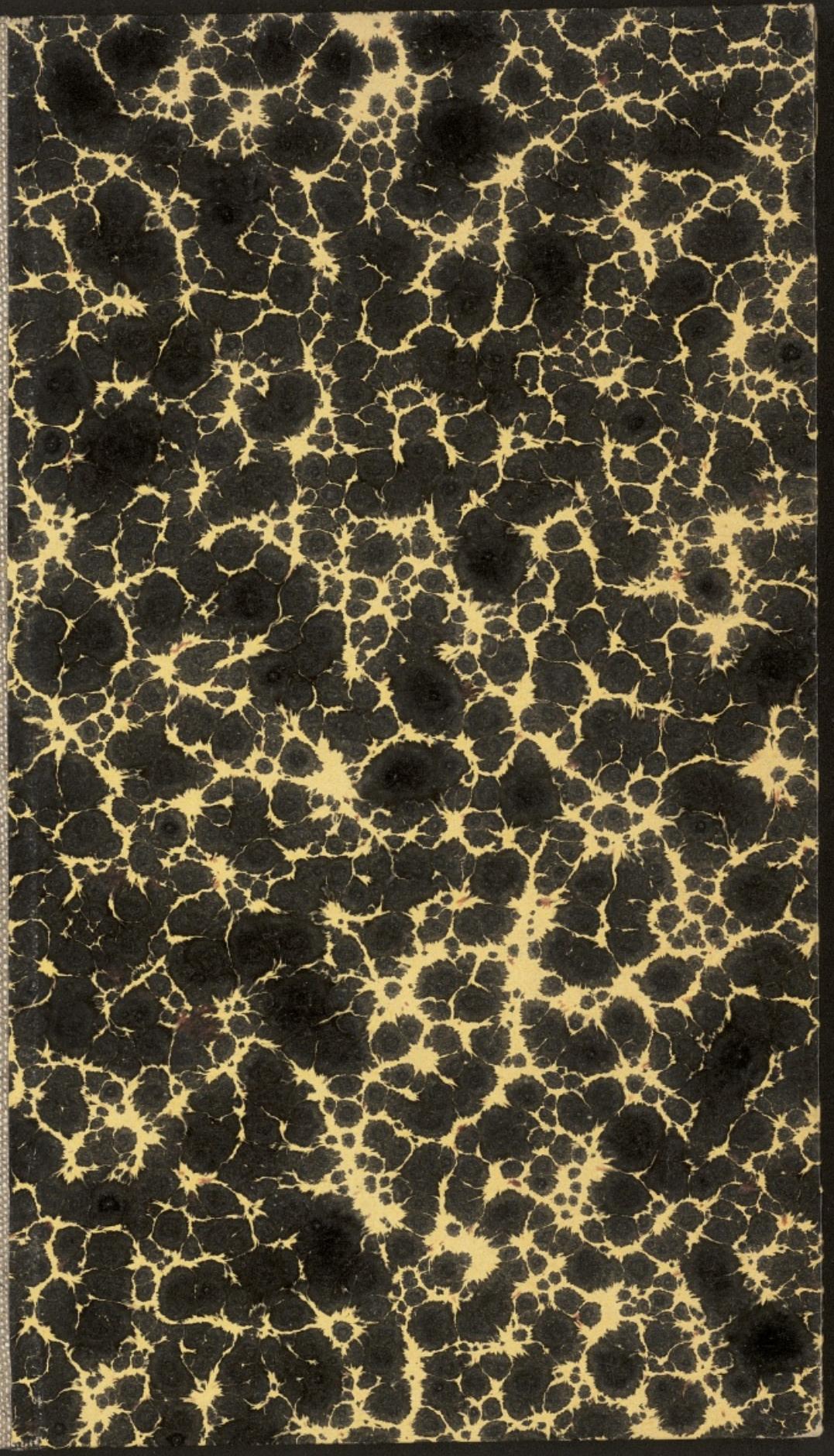


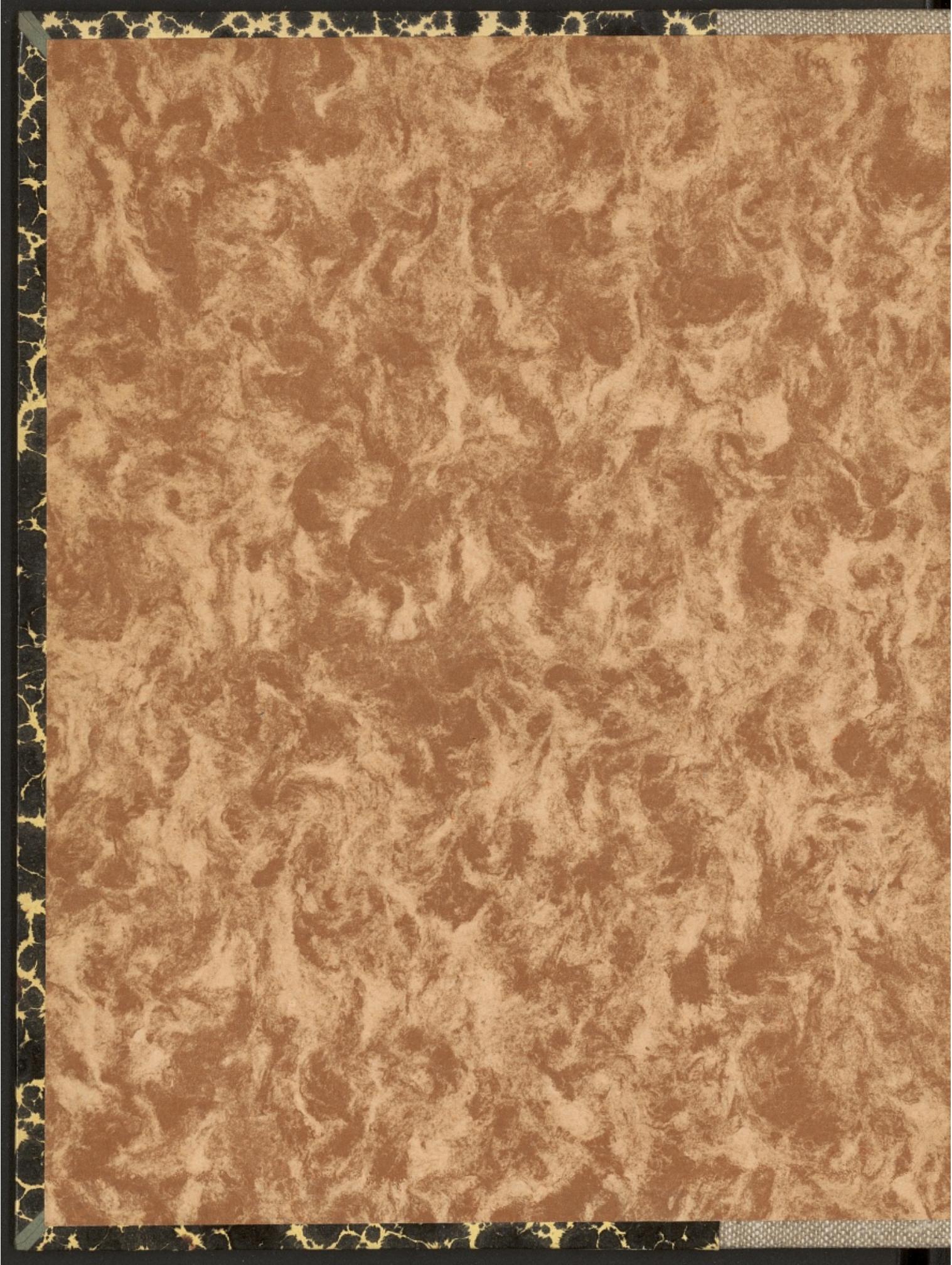
Bibliothèque numérique

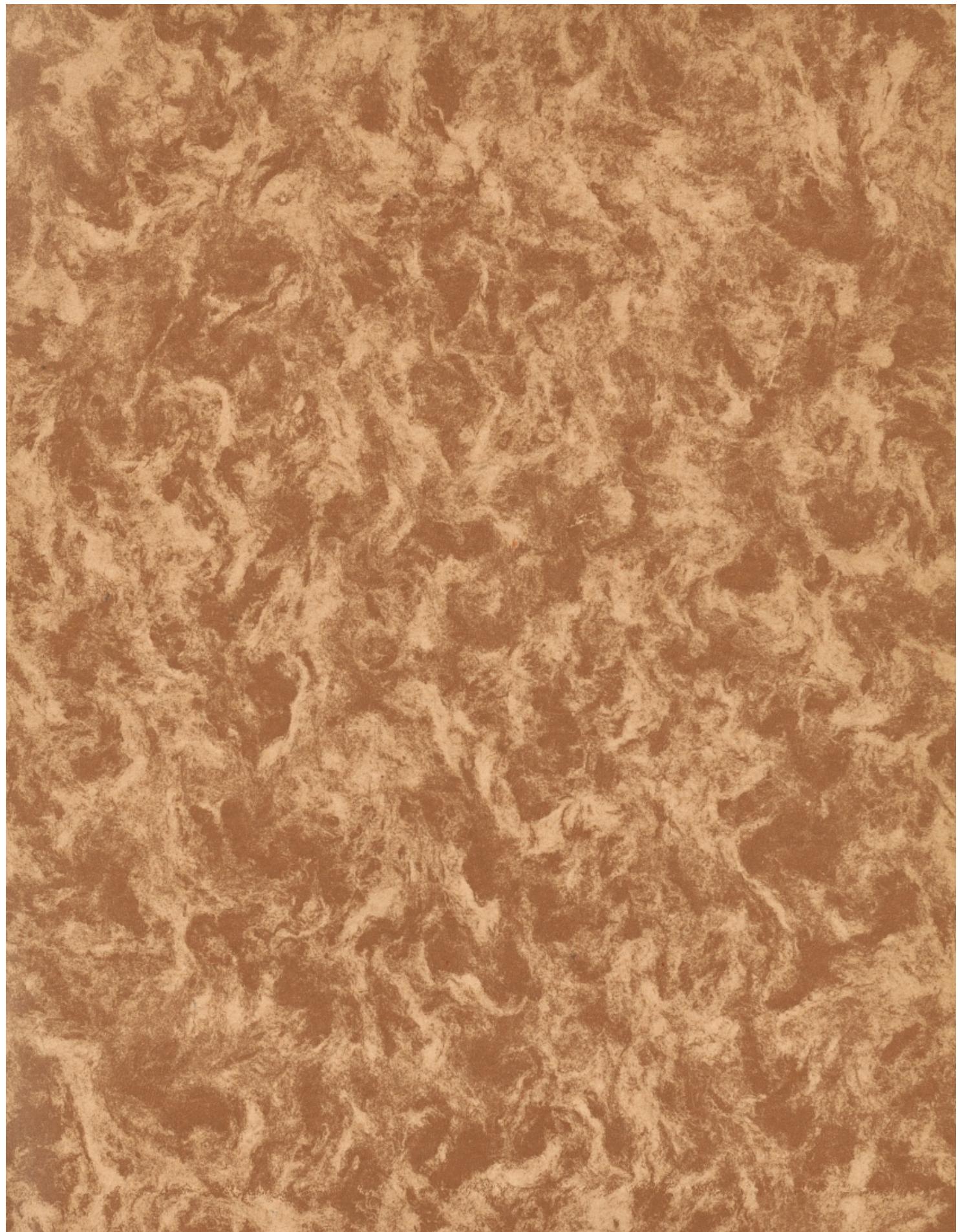
medic@

**Jaccoud, S. . Malgaigne - Eloge
prononcé à l'Académie de médecine
dans la Séance annuelle du 15
décembre 1903**

Paris : Masson et Cie, 1903.
Cote : 23681







23681

23681

Hommage de l'Auteur

MALGAIGNE

23681

ÉLOGE

PRONONCÉ A L'ACADEMIE DE MÉDECINE

dans la Séance annuelle du 15 Décembre 1903

PAA

S. JACCOUD

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADEMIE

PROFESSEUR HONORAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

MÉDECIN HONORAIRE DES HÔPITAUX

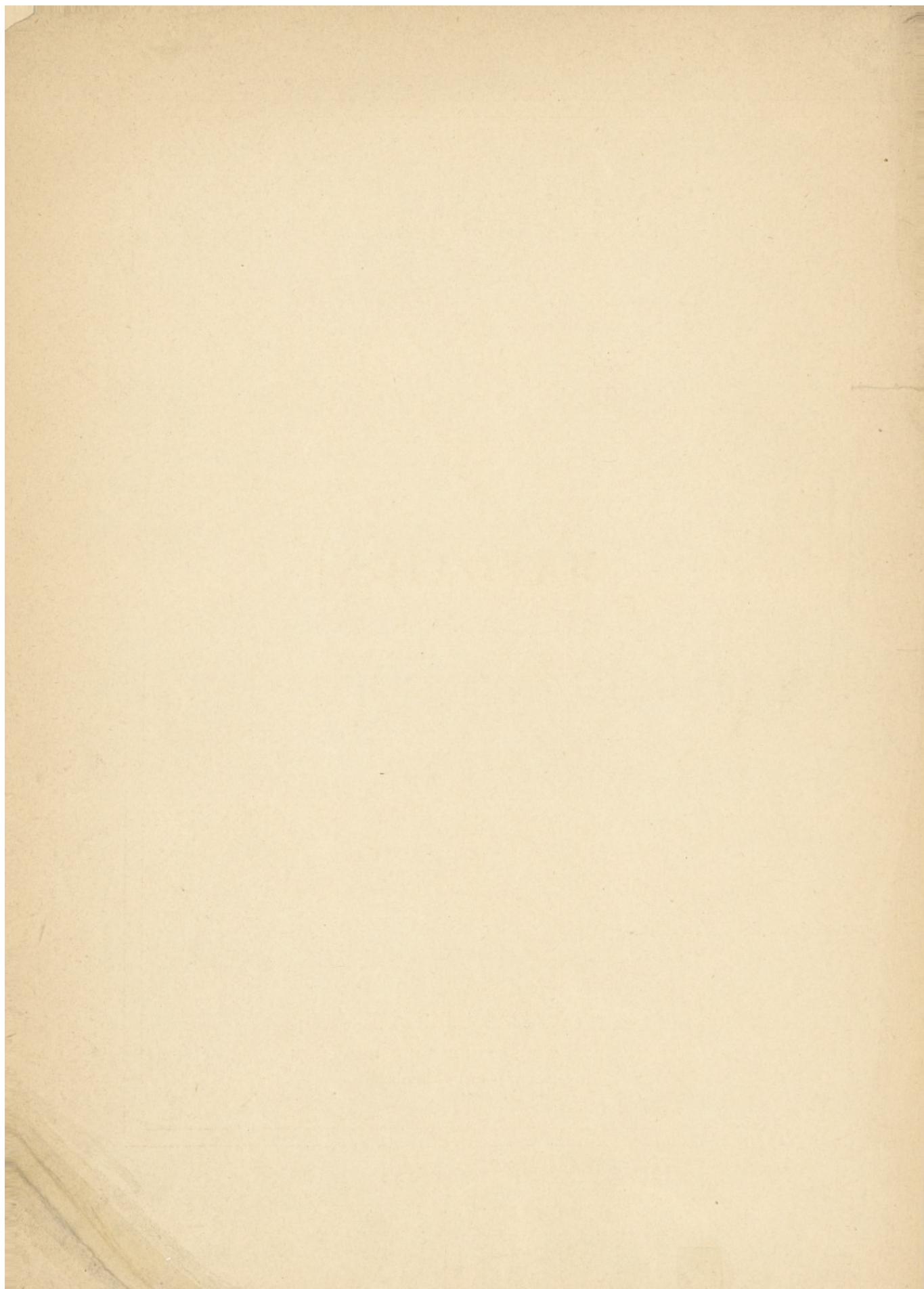
PARIS

MASSON ET C^{IE}, EDITEURS

LIBRAIRES DE L'ACADEMIE DE MEDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



23681

MALGAIGNE

CORBEIL. — IMPRIMERIE ÉD. CRÉTÉ

23681

MALGAIGNE

ÉLOGE

23681

PRONONCÉ A L'ACADEMIE DE MÉDECINE

dans la Séance annuelle du 15 Décembre 1903

PAR

S. JACCOUD

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADEMIE
PROFESSEUR HONORAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
MÉDECIN HONORAIRE DES HOPITAUX



PARIS

MASSON ET C^{IE}, ÉDITEURS

23681

LIBRAIRES DE L'ACADEMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

MALGAIGNE

ÉLOGE PRONONCÉ A L'ACADEMIE DE MÉDECINE
DANS LA SÉANCE ANNUELLE DU 15 DÉCEMBRE 1903

Par S. JACCOUD,

Secrétaire perpétuel de l'Académie,
Professeur honoraire de la Faculté de médecine,
Médecin honoraire des hôpitaux.

Mesdames, Messieurs,

Je ne sais pas si j'ai le bonheur de posséder plusieurs qualités, mais je pense en avoir au moins une, exigeante, impérieuse, c'est la justice.

Malgaigne fut mon maître : il n'a pas été jugé selon tous ses mérites, je veux tenter la réparation qui lui est due.

Nombreuses cependant sont les qualifications qui ont été employées, pour marquer les divers aspects de son talent, et les multiples formes de son autorité : anatomiste, — chirurgien, — expérimentateur, — écrivain, — critique, — historien, — polémiste, — orateur, — professeur, — savant, les voilà au complet.

Tout cela est bien, tout cela est vrai.

Mais en cette riche nomenclature, j'ai vainement cherché le

titre essentiel, le plus distinctif, de tous le plus précieux, celui de **Réformateur**.

Dans cette omission est le tort; car nul, autant que Malgaigne, n'avait à son époque d'incontestables droits à cette glorieuse désignation. Le prouver est chose facile.

Il sait l'influence dominatrice et irrésistible de la philosophie sur la science, il sait les graves et irréparables conséquences de l'erreur dans les règles de la certitude; aussi, rejetant les hypothèses, les spéculations et les théories, il s'attache uniquement à la réalité, et durant trente années il lutte sans trêve ni merci, pour substituer au système qui cherche dans la raison et les conceptions de l'esprit les éléments de la connaissance, la doctrine salutaire qui ne les veut tirer que de l'observation et de l'expérience. Partout et toujours, par la plume et par la parole, il oppose à la méthode de Descartes la PHILOSOPHIE EXPÉRIMENTALE de Bacon, ne se lassant pas de déclarer et de prouver que, seule, cette dernière peut assurer la bonne direction et les progrès de la science médicale.

Mettre en lumière cette vérité primordiale est sa constante préoccupation, c'est pour lui plus encore, c'est un devoir, et en présence de ce devoir il ne recule jamais.

Le dénigrement, où se plaisent les envieux et les impuissants, a osé soutenir l'inutilité de ces exhortations, et que la réforme était déjà et dûment accomplie.; c'est faux. Ces énergiques remontrances, incessamment reproduites par Malgaigne avec une vivacité toujours nouvelle, étaient imposées à sa conscience par l'aveugle obstination de l'erreur à détruire; car dans ce même temps, le raisonnement, l'hypothèse, voire même le culte des causes finales, s'efforçant de retarder la victoire complète et définitive de la doctrine expérimentale, s'affirmaient encore avec de choquantes audaces.

C'est ainsi qu'en 1852, à propos de l'obligation des artères ombilicales, Gerdy ne craignait pas de faire à la tribune académique cette bizarre profession de foi : « Une loi domine ce fait, loi générale et intelligente, émanée de celui qui gouverne le monde, et qui règle tout dans l'univers. » Et plus loin : « Tout est coordonné

« en vue d'un but final, et dans l'exemple qui nous occupe, le but final est l'occlusion des vaisseaux, quand cesse la vie intra-utérine. Méconnaître les lois établies par l'intelligence créatrice, c'est nier l'admirable philosophie de la nature, et mettre à sa place les ténèbres. »

Cinq ans ensuite, en 1857, Malgaigne constate, non sans juste irritation, qu'après vingt ans d'efforts il doit encore combattre pour sa cause : « Aujourd'hui, s'écrie-t-il, voici que la lutte, que l'on pouvait croire terminée, semble vouloir recommencer entre ces deux principes ; c'est Descartes qui se met en révolte contre Bacon, c'est l'évidence en matière scientifique opposée à la démonstration ; c'est l'imagination à la place des faits, le roman à la place de l'histoire ; c'est le vieux spectre édenté et décrépit du XVIII^e siècle qui voudrait s'imposer à la génération virile du XIX^e. Les drapés sont déployés, que chacun reconnaisse le sien, et s'y range.

« Je me félicite de cette position ; le débat y gagnera en élévation, nous échappons ainsi à la lutte périlleuse des personnalités, et nous lutterons principes contre principes. »

Le mal avait d'ailleurs de profondes racines ; car vingt ans plus tard, alors que grâce aux pressantes objurgations et à l'exemple de Malgaigne, le triomphe de la méthode baconienne était depuis longtemps assuré, le rationalisme parfois relevait encore la tête, tellement que Pasteur, discutant sur les fermentations, se voyait obligé de rappeler cette déclaration de Bossuet : « Le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient. »

Vous pouvez juger maintenant et de l'importance et de l'urgente opportunité de la **réforme philosophique** entreprise et consommée par Malgaigne.

Fût-elle seule, elle suffirait, et au delà, pour justifier ma revendication ; mais tout autre est la vérité, et cette réforme fondamentale se présente à nous en belle et nombreuse compagnie.

C'est d'abord le **REJET DE TOUTE AUTORITÉ** qui ne vient pas des faits, le remplacement du dogme, et de l'affirmation magistrale par le **libre examen et l'expérience**.

Cette loi libératrice était oubliée ou transgressée ; résolument Malgaigne la remet en vigueur, et il y obéit avec l'abnégation d'une sincérité qui n'est pas toujours égalée ; car ce principe, il faut bien l'avouer, est appliqué suivant deux modes fort dissemblables : les uns repoussent l'autorité d'autrui, mais n'admettent point qu'on discute la leur ; c'est le mode relatif, très relatif, d'application ; — les autres concèdent, appellent contre eux-mêmes la liberté d'examen dont ils entendent jouir, c'est le mode absolu, le seul vrai, le seul loyal ; c'est celui de Malgaigne.

Témoin ce passage d'un discours de 1855, sur le séton : « Je « n'oserais assurément m'adresser à mes collègues ; ils sont plus « compétents que moi, et savent ce qu'ils ont à faire. Mais par delà « les bances de l'Académie j'aperçois une génération nouvelle qui « m'écoute, et je lui dis : « Cherchez, ne croyez jamais sur parole, pas « plus M. Bouvier que M. Malgaigne ; regardez, pensez par vous- « mêmes, n'ajoutez foi qu'à l'expérience ; allez dans le service de « M. Bouvier, et voyez ce qu'il obtient du séton. »

Cette réforme du dogme de l'autorité contient en elle d'importantes conséquences ; aucune d'elles n'échappe à la logique de Malgaigne, il les enseigne par le précepte et par l'exemple.

Puisque les faits sont les maîtres du jugement, le nombre est une condition nécessaire du droit de juger ; si ce nombre est insuffisant, la conclusion qu'on en prétend déduire est prématurée ; donc, c'est-peut-être une erreur. Aussi dans la discussion de 1858 sur le tubage de la glotte, n'hésite-t-il pas à blâmer l'Académie de son empressement à juger cette opération, alors qu'elle n'a pas plus que lui-même, les notions nécessaires pour la condamner ou pour l'approuver.

Je dois redire ses paroles ; car elles montrent, avec sa méthode, une lumineuse prévoyance :

« Je me résume, messieurs ; je n'entends point juger le tubage du « larynx d'une manière définitive ; je n'ai pas assez d'éléments pour « cela ; mais je pense que l'on risque fort de compromettre l'autorité « de l'Académie en lui demandant de le condamner. Nous n'en « sommes encore qu'aux espérances ; mais si ces espérances venaient « à se réaliser, le tubage accomplirait dans le traitement du croup

« la même révolution que la lithotritie dans le traitement de la pierre; et quel regret, si pour un jugement précipité on pouvait accuser l'Académie d'avoir entravé un tel progrès.

« Quant aux conclusions proposées par la commission, je les repousse complètement, résolument, et les anciennes, et les nouvelles. Vous avez voulu conclure, et qui vous a donné le droit de conclure? Vous n'avez rien vu, vous n'avez rien fait, vous n'êtes pas même au courant de la question, et vous voulez engager le jugement de l'Académie.

« Si j'avais eu l'honneur de faire partie de la commission, voici la seule conclusion que j'aurais voulu soumettre, et que je dépose sur le bureau : « Adresser des remerciements à M. le D^r Bouchut, et l'inviter à communiquer à l'Académie tous les faits ultérieurs capables d'éclairer la question. »

Sa proposition ne fut pas votée; sa réforme, **jugement par les faits** était de date trop récente, les temps n'étaient pas venus.

Telle étant l'autorité des faits, il est évident que la supputation qui en est établie ne doit pas être bornée au présent, le passé doit intervenir pour y ajouter son enseignement; en conséquence Malgaigne crée sa **méthode historique**, et la met en pratique dès l'âge de vingt-deux ans.

Sa méthode est ardue, et cela se conçoit; car l'histoire ne peut remplir son triple mandat, qui est de donner l'intelligence du passé, la compréhension du présent, et la prévision de l'avenir, qu'à la condition d'être exacte et complète: ouvrages tronqués ou d'origine douteuse, citations incomplètes ou de seconde main, toutes ces licences, sources d'erreurs, doivent être proscribes, et faire place à la règle sévère qui exige l'examen direct des documents originaux.

De plus, il n'entend pas laisser l'**expérimentation** aux physiologistes; lorsque la connaissance, éclairée par les faits du présent et par ceux du passé, reste néanmoins indécise ou imparfaite, il veut qu'on recoure à ce précieux moyen de savoir; et prêchant toujours d'exemple, il le prend pour appui dans tous ses travaux.

L'institution des études historiques, issue du principe supérieur de l'autorité des faits, devait le conduire, et le conduisit en effet à une transformation totale des procédés de la critique.

La critique, étant une forme du jugement, doit, comme lui, être basée sur les faits; ce n'est point en discutant des suppositions, ou en combattant des raisonnements, qu'elle peut atteindre son but; c'est uniquement à la lumière des faits qu'elle doit demander la révélation de la vérité.

Certes, ce n'est pas la critique ainsi entendue qui peut être dite aisée, car elle exige la connaissance de toutes les données relatives à la question en litige, et le recours éventuel à l'expérimentation; mais elle est la seule utile, parce que, seule, elle permet ou des conclusions solidement motivées, ou la sage réserve qui réclame des études ultérieures.

Voilà le mode de critique inauguré par Malgaigne.

On en peut constater la puissance dans son discours sur la méthode sous-cutanée en 1857 :

« La prétendue méthode sous-cutanée, telle que M. Guérin veut
« l'avoir constituée, qu'a-t-elle engendré?

« La section sous-cutanée des tendons? elle appartient à Stro-
« meyer.

« Celle des muscles? elle est de Dupuytren.

« Des ligaments? de Charles Bell.

« Des aponévroses et des brides fibreuses? elle est d'A. Cooper.

« Des nerfs? encore d'Astley Cooper.

« Des veines? de Brodie.

« Des ganglions et des hygromas? il faut la restituer à Axel Key
« que j'avais oublié.

« La ponction à l'abri de l'air des grands abcès par congestion ou
« autres? j'ai énuméré toute la série des chirurgiens qui s'en sont
« occupés depuis M. A. Petit.

« Enfin M. Alliot avait imaginé, dès 1834, un procédé ingénieux
« pour extraire les corps étrangers articulaires, sans introduction de
« l'air; et il n'est pas jusqu'à la misérable idée de l'opération césa-
« rienne sous-cutanée qui ne revienne à Monro. »

Des expériences personnelles sur les effets de l'introduction de

l'air au niveau des plaies sous-cutanées, et dans les cavités closes, donnent à cette critique la sanction baconienne.

Malgaigne a renforcé sa méthode historique d'un nouvel élément d'étude et de progrès, en fondant la **statistique scientifique**. Il ne s'agit plus de cette statistique banale, si fortement violentée par les retranchements, les catégories et les interprétations, qu'elle finit par permettre toutes les complaisances ; il s'agit d'une méthode exacte et inflexible, qui procède par le groupement impartial de tous les faits authentiques, sincèrement classés selon les influences réellement modificaterices.

L'innovation parut sans doute un peu rude, s'il faut s'en rapporter à ces paroles de Troussseau, dans le débat sur les kystes de l'ovaire (1857) : « C'est M. Malgaigne qui a parlé le premier ; « M. Malgaigne l'historien des statistiques lamentables où les morts « abondent. Mais je n'ai garde d'insister. Qu'arriverait-il si, au lieu « de les restreindre à la chirurgie, il allait étendre ses investigations « à la médecine ? »

Ce qui est certain, c'est que par sa création de la statistique, Malgaigne a enrichi la science d'une valable et définitive acquisition.

A ces réformes qui visent les disciplines doctrinales, les règles de la certitude, les moyens du jugement, et les conditions du progrès, il en a ajouté une autre non moins méritoire, non moins bienfaisante, en plaçant la **thérapeutique générale** sous l'égide du vitalisme hippocratique.

A diverses reprises, il formule, comme principes, les déclarations suivantes :

« L'objet essentiel de la médecine étant l'homme vivant et malade, « c'est l'homme vivant et malade qu'il faut avant tout, après tout, et « par-dessus tout étudier.

« La force vitale est ce qui domine dans la pathologie, et bien « plus encore dans la thérapeutique. »

Aussi est-ce avec une véhémence passionnée qu'il la défend contre les prétentions de la chimie, et contre les empiétements de l'organicisme :

« J'avais bien appris par quelques échos lointains, nous dit-il en 1860, que dans cette Allemagne si savante, mais parfois si féconde en chimères, quelques chimistes avaient tenté de relever le vieux drapeau de Sylvius, et de réduire encore une fois l'homme au rôle de la cornue, avec la toute petite différence que cette cornue va et vient, et peut même au besoin monter à la tribune des Académies, mais que cette école pût prendre pied en France, je ne l'aurais jamais cru avant d'entendre M. Poggiale. »

Et cette admirable péroraison, déjà reproduite dans mon *Adieu à la rue des Saints-Pères*, et que j'ai le devoir de consigner dans cet éloge, parce qu'elle est un modèle achevé de foudroyante argumentation, et de superbe éloquence :

« La chimie est la science de la composition et de la décomposition des corps ; je lui accorde donc qu'elle arrivera à faire de l'albumine, de la fibrine, du sang, de la matière cérébrale, etc. Est-ce là tout ?

« Mais, messieurs, ce sont là les éléments de nos tissus, la matière première, si vous voulez. Il faut maintenant les tisser, et ce n'est plus l'affaire de la chimie ; il faudra s'adresser à une science toute nouvelle, dont le nom n'est pas même inventé ; le tisserand devra prendre la place du chimiste.

« Eh bien ! l'avenir est grand, j'accorde que vous trouverez ce tisserand, vous n'en serez pas plus avancés. Car, je vous livre, moi, l'albumine, la fibrine, les tissus, les organes ; voilà sur cette table l'organisation achevée, voilà le cadavre. A quelle science physique ou chimique allez-vous faire appel pour lui donner la vie, pour lui dire : « Ressuscite et lève-toi. »

« C'est qu'il y a entre ce grand phénomène de la vie, et tous ceux que peuvent produire la physique et la chimie un abîme infranchissable, dont ces sciences ne sauraient descendre seulement les premiers degrés.

« Je résumerais volontiers, en quelques mots, messieurs, le jugement à porter sur les trois grandes doctrines qui se trouvent ici en présence.

« Une des premières lois de la logique est de ne conclure que des semblables aux semblables.

« La chimiatrie, fille bâtarde de la chimie, a conclu des corps bruts aux corps organisés ; c'est une erreur de logique. — L'organisme, prenant son point de départ dans l'anatomie pathologique, a conclu du mort au vivant ; c'est une erreur de logique. — Le vitalisme seul, en fondant ses prémisses sur l'observation du corps vivant, en a tiré des conclusions logiquement applicables au corps vivant. »

Avec une incontestable supériorité, Malgaigne a soutenu la doctrine de la NATURE MÉDICATRICE ; avec une non moins grande sagesse, il en a limité la conséquence pratique, qui est l'EXPECTATION : il ne la veut pas aveugle et inactive, il veut une expectation vigilante, toujours prête à remédier à l'insuffisance, ou aux égarements de l'effort curateur naturel.

Mais il a soin d'avertir que pour s'arrêter à l'expectation avec quelque sécurité, il est une condition indispensable : il faut être en état de juger comment la nature se comportera, et de prévoir la marche de la maladie ; en un mot, il faut être armé du pronostic qu'il nomme avec toute raison le *diagnostic de l'avenir*, et il rappelle que c'est sur le pronostic qu'est basée la pratique d'Hippocrate.

C'était déjà un véritable service ; il en accrut encore la valeur en introduisant dans son *Credo thérapeutique*, à côté de la nature médicatrice et de l'expectation clairvoyante, un troisième élément directeur : cet élément, guide sûr entre tous, c'est l'ÉTAT DES FORCES.

« Ah ! l'état des forces, disait-il dans la discussion sur le vitalisme. Combien se trompent, non pas seulement les chirurgiens, mais les médecins, qui jugent d'après les organes en négligeant l'état des forces. »

C'est contre l'*abus des émissions sanguines*, tant en médecine qu'en chirurgie, que Malgaigne dirigea d'abord ses principes thérapeutiques. Il fallait que sa conviction et sa confiance fussent bien solides, puisque, par cette audacieuse initiative il rejetait délibérément tout ce qu'on lui avait appris : il avait été chef de clinique de Broussais, il avait servi sous Damiron qui saignait encore plus, et il

avait eu pour maître en chirurgie Gama, qui avait imaginé de remplacer le trépan par les sanguines permanentes, huit toutes les deux heures, quatre-vingt-seize par jour. Naturellement, il les avait d'abord imités, puis sous l'influence grandissante de ses méditations, il s'est demandé si tout cela était bien nécessaire, s'il ne convenait pas d'attendre l'indication, au lieu de la devancer, et il s'est décidé à faire de l'expectation, avec grande prudence, et même avec grande crainte au début. Bientôt il a pu constater que les choses n'en allaient pas plus mal; dès lors, la réforme fut accomplie, et tout en l'appliquant à la chirurgie, il n'hésitait pas à la recommander instamment aux médecins pour le traitement de la pneumonie.

C'est encore sa doctrine, c'est l'importance prédominante attachée à l'état des forces, qui l'ont amené dès la période de 1840 à une modification radicale du *régime des blessés*: à la diète absolue il a substitué l'*alimentation précoce* et l'*usage du vin*; et en 1848, après les événements de juin, il pouvait à bon droit insister à nouveau sur les avantages de sa méthode de traitement.

Le temps, en les justifiant, a sanctionné toutes ces réformes.

Eh bien! parce qu'elles ont été partout acceptées, et leurs conséquences partout utilisées; parce que bien des années déjà se sont écoulées depuis ces époques de lutte et de rénovation, a-t-on le droit de prétendre que tout cela est du domaine commun? a-t-on le droit de méconnaître, ou de supprimer le promoteur de tous ces progrès? non, mille fois non; en toute circonstance, et quelle que soit la personnalité en cause, je protesterai toujours de toutes mes forces contre une semblable faute, qui veut dire ignorance, ingratitudo, ou injustice.

II

Fils et petit-fils d'officiers de santé, tous deux chirurgiens militaires, Malgaigne (Joseph-François) est né le 14 février 1806 dans les Vosges, à Charmes-sur-Moselle, petite ville dont une rue porte depuis longtemps son nom.

C'est là qu'il fit ses études jusqu'à l'âge de quinze ans ; dès ces premières années, il se faisait remarquer par l'ardeur au travail, par la précocité de l'intelligence, la facilité de l'assimilation, et la rapidité du progrès ; animé d'une vive curiosité d'apprendre, il avait une prédilection marquée pour les choses classiques, pour la littérature et pour l'histoire. Déjà, l'esprit était alerte, primesautier, et le caractère annonçait une fermeté, qui devait un peu plus tard s'affirmer avec éclat.

Ainsi préparé, il fut envoyé par son père à Nancy en 1821, pour y faire ses études médicales. Il les accomplit aisément, tout en donnant satisfaction à ses goûts littéraires par quelques publications dans le journal *Le Propagateur de la Lorraine*. Premières ébauches d'un talent qui s'éveille, elles révélaient, par l'acuité de l'argument et de la critique, les tendances formelles de l'auteur.

En 1825, Malgaigne est officier de santé ; il avait dix-neuf ans.

Il entre alors avec son père en un conflit qui eût privé la science d'un de ses plus valeureux champions, s'il avait eu moins de volonté, moins de confiance en lui-même, et surtout moins de courage pour braver les conséquences de sa résolution.

Avec ce diplôme, le père était satisfait, toute son ambition étant de voir son fils se fixer à Charmes pour y pratiquer la médecine. Bien différentes étaient les visées du jeune officier de santé, qui ne voyait dans ce titre qu'un premier échelon pour s'élever à de plus hautes destinées, qu'il se sentait capable d'atteindre, mais que Paris seul pouvait réaliser.

Tant qu'il peut espérer vaincre les résistances paternelles, il reste à Nancy ; mais il n'y a pas de transaction possible entre ces deux ténacités, la rupture a lieu, et il se rend à Paris, muni des quelques économies que lui ont permises ses fonctions de direc-

teur du *Propagateur*, et de secrétaire du chevalier de Villeneuve.

Bientôt ses modestes réserves sont épuisées ; après la lutte avec le père, surgit la lutte avec le besoin : il ne suffit plus d'étudier, il faut demander au travail les moyens de vivre pour étudier ; cette dure extrémité, loin de l'abattre, redouble son énergie.

Du reste, plus favorisé que d'autres, il n'a pas été réduit à chercher les ressources nécessaires dans la culture de quelque terrain de fantaisie, situé aux antipodes des régions plutôt sévères de l'étude médicale. Il sait l'anatomie et la physiologie, il les enseigne ; il fréquente les hôpitaux, et il écrit pour les journaux des revues et des articles justement appréciés ; pourtant, il ne perd pas de vue son propre perfectionnement, et il y pourvoit par des recherches sur les fonctions du larynx, et par l'étude approfondie de l'histoire de la médecine.

Tant de peine donne ses fruits, et dans les temps qui suivent l'arrivée à Paris, ce n'est pas une marche, c'est une course à la façon d'Achille qui l'emporte vers le but voulu.

En 1826, il est reçu par concours élève de l'École pratique ; — en 1827, il est externe des hôpitaux ; — en 1828, il devient par concours élève du Val-de-Grâce ; — en cette même année, il obtient le prix de la Société médicale d'émulation pour son mémoire sur une *Nouvelle théorie de la voix humaine* ; — en 1829, il remporte le prix de chirurgie du Val-de-Grâce, et il est nommé chirurgien sous-aide major.

Il pense dès lors rester dans cette école, cette prérogative étant ordinairement accordée aux élèves qui ont eu les deux premiers prix. Il est donc fort surpris, et non moins mécontent, lorsque plus tard il reçoit l'ordre de rejoindre un régiment ; il voit dans cette injonction une menace pour ses progrès, surtout une injustice, il ne peut se résigner à la subir, il donne sa démission.

En cette année 1830, le 9 août, il présente à l'Académie des sciences une *Nouvelle théorie de la vision* ; son travail est renvoyé à une commission composée de Dulong, Magendie et Arago.

III

Le 28 mars 1831, il passe sa thèse intitulée : PARADOXES DE MÉDECINE THÉORIQUE ET PRATIQUE.

Il avait vingt-cinq ans, et cette thèse est aussi remarquable par l'étendue et la maturité des connaissances que par le mode de l'argumentation. La plus grande partie est un plaidoyer pour la nécessité d'un enseignement officiel d'histoire et de littérature médicales. L'argumentation ne demande rien au raisonnement, ni aux considérations, elle consiste uniquement à relever une série d'erreurs, ou d'omissions, accréditées faute de notions historiques exactes.

La thèse est terminée par quelques propositions de thérapeutique, entre lesquelles il en est une qu'il faut citer, la voici : « Un temps « viendra où la charpie sera remplacée par des compresses dans « toutes les affections chirurgicales. »

Cela en 1831.

Il s'excuse au début de ce travail de ne pas donner à son sujet tous les développements qu'il comporte ; il se dit pressé par les événements ; c'est qu'en effet, dans un généreux élan, il a pris la résolution de venir, lui aussi, en aide à la Pologne, qui tente alors un suprême effort pour recouvrer sa liberté. Le gouvernement national a des représentants à Paris ; il contracte un engagement, et, avec le titre de médecin de division, il devient le chef d'une ambulance.

Devant cet engagement il faut saluer : Malgaigne connaît la coupable libéralité avec laquelle les punitions corporelles sont distribuées dans les armées de l'Europe orientale, et il veut avant toute chose y soustraire son personnel ; il stipule donc qu'il ne relèvera que des officiers généraux et du chirurgien en chef, et qu'il ne sera soumis qu'aux pénalités en usage dans les armées françaises. Une si touchante et si digne préoccupation chez un jeune homme de vingt-cinq ans, lui fait assurément le plus grand honneur.

Ses conditions sont acceptées, il part. Au terme de son voyage, il rencontre, avec une guerre aussi cruelle qu'inégale, le fléau asia-

tique, prenant vers l'Occident la marche envahissante, qui doit aboutir à la dévastation des deux mondes.

La situation est lamentable et périlleuse, mais le courage fait face à toutes les difficultés ; l'ambulance prodigue son dévouement aux malades comme aux blessés ; son chef soutient et entraîne ; il défend avec fermeté les priviléges de son grade ; loin de flétrir sous le poids des obligations dont sa loyauté double la charge, il trouve encore dans l'ardeur de s'instruire la force d'étudier les blessures de guerre, et la maladie régnante ; il demeure à son poste jusqu'à la fin, et il rentre à Paris, apportant avec la croix du Mérite militaire gagnée à l'assaut de Varsovie, un mémoire sur la chirurgie de la Pologne.

Le voilà de retour ; va-t-il alors, pour quelque temps du moins, prendre un repos bien mérité ? nullement, penser ainsi serait mal le connaître.

Un concours pour l'agrégation en chirurgie a lieu en 1832 ; il s'y présente, et n'est pas nommé (1). Une lettre écrite à sa mère le lendemain de la clôture, le 1^{er} janvier 1833, nous permet de juger ce résultat, la parole de Malgaigne méritant une créance absolue. Il écrit ainsi : « Je comptais vous donner de bonnes nouvelles pour étrennes ; on ne peut tout prévoir. Le concours a fini hier ; j'ai terminé la dernière épreuve avec autant d'avantage et de brillant que les trois autres ; si l'on ne m'avait donné que la seconde ou la troisième place, j'aurais eu peut-être encore raison de me plaindre. On ne m'a pas nommé du tout. L'auditoire a sifflé les juges, et voilà. » Il faut de la philosophie pour supporter un aussi cruel désapointement.... En vérité, il est dur de se voir arrêter ainsi. »

Arrêté, il ne le fut pas un instant ; et quelques mois s'étaient à peine écoulés, qu'il se vengeait noblement de ses juges, en les condamnant à d'intimes regrets par la publication de son fameux MANUEL DE MÉDECINE OPÉRATOIRE, qui, traduit en allemand, en anglais, en italien, en russe et en arabe, a fait le tour du monde avec ses sept

(1) THÈSE : *Des polypes utérins.*

éditions, restant pendant plus de trente ans le guide, et comme le bréviaire des manœuvres chirurgicales.

Telle était l'excellence de ce livre que le succès survécut à l'auteur, et que le professeur Le Fort, son gendre, dut faire paraître encore deux éditions, maintenues par sa haute compétence au niveau des progrès de la pratique.

IV

En 1835, les nominations de chirurgien des hôpitaux, d'agrégé de la Faculté (1) viennent récompenser les efforts de Malgaigne, et ouvrir devant lui de nouveaux champs d'observation, qu'il va fertiliser aussitôt.

Chargé du service du Bureau central, il entreprend sur les *hernies* des études qu'il poursuivra pendant près de vingt ans (1835-1854).

Il commence par une statistique modèle, qui n'avait jamais été même tentée, sur la fréquence des hernies, dans ses rapports avec le sexe, l'âge, la taille, les classes sociales, les professions, la distribution géographique ; puis il écrit une histoire des bandages, la plus complète qui existe encore aujourd'hui, et il pose des règles nouvelles pour l'application.

Ses affirmations subversives, touchant l'étranglement et l'inflammation herniaires, ont suscité de violentes critiques ; elles étaient en effet trop absolues, l'observation l'a prouvé ; mais elles ne péchaient que par excès, le novateur avait frappé trop fort. Doit-on lui en faire un reproche ? j'hésite à le croire : lorsque des idées nouvelles joignent à l'intérêt de la nouveauté, le redressement d'erreurs enracinées, il faut frapper fort, très fort, mieux vaut trop que pas assez, tant est grande la résistance de la routine.

Une preuve : Dupuytren n'avait pas manqué de combattre l'opinion courante sur la fréquence des *luxations du poignet* ; mais il n'avait pas su frapper assez fort et l'erreur persistait. Malgaigne attaque la question avec les armes qu'il a créées, et d'emblée il atteint le but, l'erreur tombe à terre, il a prouvé qu'il n'existe

(1) THÈSE : *Quel traitement doit-on préférer pour les fistules lacrymales ?*

que trois observations de cette luxation, lesquelles encore sont contestables.

Avec les mêmes moyens, il dissipe les incertitudes et la confusion qui obscurcissaient la pathologie des *luxations de la rotule*, et il en donne une classification qui a persisté; — il assure le diagnostic entre les *fractures* de l'extrémité supérieure de l'*humérus* et les *luxations* de cet os; — il rectifie toutes les notions relatives aux *fractures de côtes* et à leur traitement; — il fait connaître un nouveau procédé de *réduction des luxations scapulo-humérales*, et la supériorité en a été reconnue.

Toujours à l'aide de ses méthodes, il mène à bonne fin ses recherches sur la *cataracte* (1837-1855), et fait triompher ses conclusions, qui remplacent la multiplicité artificielle des espèces, par une classification basée sur la réalité, d'où la cataracte capsulaire simple, sans opacité de la lentille, est complètement exclue, pour la raison suffisante qu'au moment où il écrit, il n'en existe pas un seul cas probant.

En 1838, paraît le TRAITÉ D'ANATOMIE CHIRURGICALE ET DE CHIRURGIE EXPÉRIMENTALE, entièrement original par le fond et par la forme, riche en déductions pratiques aussi justes qu'imprévues, et dans lequel l'auteur, faisant une large place à l'expérimentation, a vigoureusement défendu la doctrine baconienne, dont le livre en son ensemble est une rigide application (1).

Vers la fin de son agrégation, en 1840, il publie les ŒUVRES D'AMBROISE PARÉ. Conscienctieux à l'extrême, aspirant à la vérité absolue, il a collationné ces œuvres sur toutes les éditions, toutes les variantes connues; il les a accompagnées de notes historiques et critiques, et il a écrit pour cette édition définitive une introduction sur les progrès de la chirurgie en Occident du vi^e au xiv^e siècle, faisant par là de cet ouvrage sans pareil un monument impérissable, qui a soulevé, et qui soulèvera toujours la plus légitime admiration.

(1) Traduction en allemand et en espagnol. — Seconde édition en 1859.

V

C'est ainsi que par ses réformes, par ses méthodes, par ses travaux, Malgaigne à trente-quatre ans avait conquis une lointaine et brillante notoriété. On pourrait croire qu'elle devait être pour lui un titre bien recommandable dans le concours du professorat, qu'il allait affronter l'année suivante. Erreur, il n'en fut rien; pourquoi? je ne veux pas le rechercher, et me borne à noter, en les déplorant, les stations de ce douloureux calvaire.

Donc en 1841, premier concours pour la chaire de médecine opératoire (1).

En 1842, deuxième concours pour une chaire de clinique chirurgicale (2).

En 1848, troisième concours pour une chaire de pathologie externe (3).

En 1850, quatrième concours pour la chaire de médecine opératoire (4).

Enfin il est nommé le 23 mars de cette année, c'était la dixième de cette campagne, qui aurait lassé jusqu'au renoncement tout autre combattant.

Cette histoire renferme une leçon : elle permet d'apprécier l'objection qui reproche aux concours d'éteindre la spontanéité, et d'empêcher tout travail original. Voyons donc un peu ce qu'a fait Malgaigne en ces dix années; son exemple sera le meilleur des arguments.

Il donne une étude, instructive et perturbatrice à la fois, sur les résultats des grandes opérations dans les hôpitaux de Paris.

Il trace un exposé critique et pratique des *appareils employés dans le traitement des fractures*, depuis Hippocrate jusqu'en 1840.

Il fixe l'utilité réelle de la *myotomie rachidienne* dans le traitement des déviations de l'épine, puis il étend ses recherches aux déviations des membres, et à l'*orthopédie* en général.

(1) THÈSE : *Des appareils pour le traitement des fractures en général.*

(2) THÈSE : *De l'irrigation dans les maladies chirurgicales.*

(3) THÈSE : *Des tumeurs du cordon spermatique.*

(4) THÈSE : *Parallèle des diverses espèces de taille.*

Il assigne à la *déviation latérale du gros orteil* un mécanisme et un traitement nouveaux.

Il fournit une collaboration active au *Journal de chirurgie* jusqu'en 1846 ; et en 1847, il devient le rédacteur en chef de la *Revue médico-chirurgicale de Paris*.

Dans le même temps, il fait connaître son procédé pour l'*amputation partielle du pied* ; et il apporte une heureuse modification à l'*opération du bec-de-lièvre*.

Il étudie les *fractures transversales de la rotule*, et il imagine d'assurer le rapprochement des fragments par des *griffes* fixées dans la substance osseuse, et resserrées par une vis de rappel. Cette méthode, qui ne manque pas de hardiesse, a été blâmée comme dangereuse et inutile. Dangereuse, elle ne l'est pas, je puis l'affirmer pour l'avoir constaté, si l'on a soin de respecter les contre-indications et les règles formulées par l'auteur lui-même ; — inutile, elle ne l'est pas davantage, puisque l'observation ultérieure en a montré plus d'une fois l'efficacité.

Il convient d'appliquer les mêmes remarques à cette autre invention, qui consiste à enfonce une *pointe de fer* dans le *tibia fracturé*, pour maintenir dans l'axe du membre le fragment supérieur, rebelle à la réduction. J'ai pu me convaincre de l'innocuité et de l'utilité de cette contention de vive force.

En 1847, a paru le premier volume du *TRAITÉ DES FRACTURES ET DES LUXATIONS*, ouvrage unique qui a fait époque ; la réalité en est le caractère, la clinique et l'expérimentation en sont les moyens (1).

VI

Il fallait pourtant quelque repos à cette activité créatrice, et ce repos, Malgaigne le prend à sa manière, il change d'objet, et, comme distraction, c'est lui qui le dit, il publie ses *LETTRES SUR L'HISTOIRE DE LA CHIRURGIE* ; elles contiennent, entre autres, les études chirurgicales sur la *Bible* ; — l'*histoire des Asclépiades et des Asclépiions* ; — celle de *Jean de Troyes*, d'*Hippolyte d'Autreppe* ; — elles sont suivies

(1) Le second volume a paru en 1854.

des observations sur l'*anatomie et la physiologie d'Homère*. — Gardez-vous de croire que ces travaux surprenants sentent la hâte ou la négligence ; ils dénotent, eux aussi, cette profonde érudition, cette perspicacité judicieuse, qui distinguent toutes ses productions.

C'est encore à titre de distraction, je le suppose du moins, qu'il consentit en 1847 à accepter le mandat de député du IV^e arrondissement de Paris. De son début comme orateur dans l'assemblée politique, on s'est empressé de conclure qu'il n'y était pas à sa place, et qu'il n'avait pas les qualités requises pour y faire bonne figure ; jugement hâtif, dont la précipitation n'est guère excusable. La vérité est qu'il en fut du rôle et des succès possibles de Malgaigne à la Chambre, comme de la pairie du père Poirier : 1848 a tout emporté, sans laisser le temps de rien obtenir.

VII

Vers le milieu de cette période, en 1846, Malgaigne achève enfin sa lente et pénible ascension à l'Académie ; il est nommé le 23 juin, figurant pour la sixième fois sur la liste des candidats.

Au mois d'avril précédent, il avait lu un *Essai sur l'histoire et l'organisation de la médecine grecque avant Hippocrate* ; et le 15 décembre de cette même année, il ouvrait la séance annuelle par un *Essai sur l'histoire et la philosophie de la chirurgie*, qui est le tableau le plus saisissant des fluctuations des doctrines philosophiques à travers les siècles, et de leur influence sur la science médicale.

Peu de jours se passent, et le 12 janvier 1847, le nouvel élu fait une communication « qui lui semble intéressante », et qui prouve une fois de plus qu'il est toujours à la tête du progrès. Le premier en France, il a pratiqué l'ANESTHÉSIE CHIRURGICALE au moyen de l'éther, et il vient raconter ses observations au nombre de cinq. Aucun doute n'est possible sur sa priorité absolue, car à la suite de cette communication, dans cette même séance, Velpeau déclare qu'il avait entendu parler de ce moyen, mais qu'il n'en a pas fait usage, retenu par la crainte de nuire aux malades, et il termine en ces termes

textuels : « D'après les essais de M. Malgaigne, je marcherai plus sûrement, maintenant qu'il nous a ouvert la voie. »

La semaine suivante, Malgaigne revient sur ce sujet pour insister sur l'innocuité des inhalations éthérrées non seulement quant aux effets immédiats, mais aussi quant aux effets consécutifs.

En raison de sa compétence de la première heure, il fut naturellement désigné comme rapporteur de la commission chargée en 1848 de préparer une réponse au ministre, qui avait demandé l'avis de l'Académie sur un cas de mort survenu à Boulogne-sur-Mer, à la suite de l'inhalation du *chloroforme*.

Élargissant la question, il analyse tous les cas de mort parvenus à sa connaissance ; il montre que sur huit cas, il en est trois où l'emploi du chloroforme semble avoir été la cause unique, la cause directe et immédiate de la mort ; — il recommande d'utiles précautions dans l'administration de l'anesthésique ; — il prescrit de vérifier avant tout l'état des organes de la circulation, et de la respiration ; — il rappelle qu'il existe un grand nombre d'exemples de morts subites et imprévues, soit à l'occasion d'une opération, soit même en dehors de toute opération, mais surtout en dehors de toute application du chloroforme, sans que les recherches les plus minutieuses permettent toujours d'assigner la cause de la mort ; — il veut qu'on demande aux expériences sur les animaux un supplément d'instruction.

On voit que ce rapport, produit d'une analyse sévère et d'une critique éclairée, peut toujours être utilement consulté.

A la même époque, Malgaigne, en un travail très documenté, a fructueusement défendu la *lithotritie* comparée à la taille ; -- il a fourni un mémoire de premier ordre sur les *plaies de guerre*, et sur les *amputations primitives* dans les fractures de cuisse par coup de feu ; — il a fait, lui le premier, une communication sur le *collodion*, et il en a signalé les propriétés et les usages.

Nous voilà parvenus à l'année 1850, date de la nomination au professorat ; il vous est loisible de rechercher les traces de l'action stérilisante des concours.

VIII

Heureusement inaugurée, la carrière académique de Malgaigne fut toute d'éclat et d'utilité. Non content d'apporter de fréquentes contributions aux progrès de la chirurgie, il prend part à toutes les discussions importantes, et son intervention, toujours chaleureuse et entraînante, est souvent décisive; en toute occasion, elle frappe par le talent de l'exposition, par la clarté dans la division des questions, par la logique de l'argumentation, par l'interrogation pénétrante des faits et la soumission constante à leur enseignement, par le maintien de la saine doctrine philosophique, par l'impitoyable exactitude de la méthode historique.

Faut-il dire la merveilleuse éloquence de ces discours? mes paroles ne pourraient rien apprendre à ceux qui les ont entendus, et pour les autres, elles ne pourraient rien ajouter à la consécration de la renommée, qui en a transmis la mémoire. — Ne sait-on pas que lors du débat judiciaire dans lequel il plaida et gagna sa cause contre J. Guérin, cette éloquence inimitable frappa d'étonnement les maîtres les plus éminents du barreau de Paris?

Mais les discours de Malgaigne ont d'autres caractères, que je dois signaler : Élévation des idées répondant à lélévation du langage, déontologie irréprochable, souci constant de la dignité de l'Académie, loyale répartition des droits de chacun, défense généreuse du faible contre le fort, voilà les traits, il faut dire voilà les mérites qui haussent les qualités morales au niveau du talent oratoire.

Les sceptiques veulent des preuves, en voici :

En 1852, il condamne la syphilisation préventive comme immorale au premier chef; il réserve la syphilisation curative faute d'éléments qui permettent de la juger; mais il n'hésite pas à défendre Auzias-Turenne dont on a, contre tout droit, fait entrer la personnalité dans la discussion.

Plus tard, à l'occasion du tubage du larynx, même attitude à l'égard de Bouchut, que Rousseau avait appelé son client : « Je « dirai d'abord qu'à cette tribune j'ai deux grandes clientes, au « secours desquelles je me porte au besoin dans la mesure de mes

« forces : la Science et la Vérité. J'ai aussi une autre préoccupation qui m'anime, c'est la dignité de l'Académie, et c'est pour éviter qu'elle soit compromise que j'ai combattu des conclusions, pour le moins prématurées. En ce qui touche M. Bouchut, je ferais preuve d'une haute présomption, si j'acceptais la qualification qu'il a plu à M. Rousseau de lui attribuer. M. Bouchut est agrégé de la Faculté, il est notre collègue dans les hôpitaux, il a marqué sa place dans la science, et il est parfaitement en état de se défendre lui-même. S'il arrivait pourtant que le débat prît un caractère personnel, où l'on pût craindre de voir le faible accablé par le fort, je ne le nierai point, messieurs, je ne serais pas un des derniers à me porter à sa défense. J'ai eu aussi mes épreuves de jeunesse, j'ai eu aussi peut-être ma part d'injustice à supporter, et je me suis promis, autant qu'il serait en moi, d'en épargner la douleur à d'autres. »

Le soin de la dignité de l'Académie apparaît non moins clairement dans le discours sur la surdi-mutité. Il débute ainsi : « On a adressé un éloquent appel à l'humanité de l'Académie ; on l'a sollicitée, et personnellement j'ai été sollicité moi-même de ne pas désérer la voie du progrès. Je pense, messieurs, qu'on aurait pu s'épargner cette peine. L'humanité aura toujours un écho ici, mais à la condition d'être d'accord avec la conviction scientifique ; et l'Académie ira toujours du côté du progrès, mais à la condition encore qu'il s'agisse d'un progrès réel, et non pas d'un progrès à reculons. Je n'invoquerai donc, et ne rechercherai qu'une seule chose, la réalité. »

C'est la même préoccupation qui lui inspire en 1855 une motion d'ordre, pour réprimer l'abus des présentations de malades par des personnes étrangères à la Compagnie : « Je crains, dit-il, que si cet abus se perpétue, le bureau de l'Académie ne finisse par devenir un bureau d'exhibition. »

Le respect de la morale et de la justice s'affirme en toute occurrence, mais jamais peut-être avec plus de force que dans la défense des droits de l'invention ; écoutez ce passage : « Il y a des découvertes qui n'ont pas d'antécédents ; exemple, la découverte du réservoir du chyle par Pecquet. Ici pas de difficultés. Mais les difficultés

« arrivent lorsqu'il s'agit de découvertes de seconde main, et dont « plusieurs réclament leur part. Pour décider entre ces prétentions, « à quelle règle, à quelle loi nous en rapporterons-nous ? Il y en a « une, messieurs, qui est assez élevée pour qu'on ne puisse pas la « soupçonner d'avoir été inventée pour la circonstance, c'est la loi « de la morale universelle : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne « voudrais pas qu'on te fit. » Ce sera d'abord cette loi qui devra « nous diriger.

« Dans le domaine de la pensée, dans le domaine de la science, il « n'y a pas de prescription. Dès que le premier inventeur se pré- « sente, il faut reconnaître son droit ; c'est la loi de la morale. Que « si, par de tristes calculs d'amour-propre, à l'aide de faux-fuyants « plus ou moins colorés, vous refusez cette restitution légitime, « vous êtes l'ennemi, et vous verrez se dresser devant vous l'im- « placable axiome du vieux droit romain : « Contre l'ennemi, la « revendication est éternelle. »

IX

Tandis que l'orateur dévoilait devant ses collègues de la rue des Saints-Pères les plus parfaits modèles de l'éloquence académique, le professeur soutenait pendant quinze ans l'enthousiasme de la jeunesse de l'École, par des cours, dont chaque séance démontrait l'insuffisance du grand amphithéâtre, pour contenir la foule anxieuse d'entendre la parole du maître.

C'est qu'en raison de sa rare sagacité, et de son étonnante souplesse d'adaptation, ce maître apportait dans ce milieu spécial des qualités non moins particulières, qui assuraient le succès de cet exceptionnel enseignement.

Hors de pair, quant à la richesse des notions exposées, il était captivant par la verve et l'originalité, qui triomphaient sans peine de l'aridité des sujets ; de-ci, de-là, le recours à l'anecdote venait reposer l'attention ; le ton général était celui d'une bonhomie familière, toujours de bon aloi ; il n'y avait plus rien de la solennité académique, mais elle reparaissait avec toute sa grandeur, si la

critique entraît en jeu, si surtout il s'agissait de flageller quelque erreur née de l'ignorance.

A cet exposé si altrayant, le professeur ne manquait pas d'ajouter ce qu'on a appelé plus tard une leçon de choses : devant lui, le cadavre pour les démonstrations ; à sa gauche, les préparateurs pour les exercices opératoires ; à sa droite, une table couverte d'instruments et d'appareils de tous les âges.

Derrière cette table, Charrière le père, chargé de la mise en ordre de tout cet arsenal, suivait la parole avec une visible appréhension ; il savait par expérience que d'un instant à l'autre une interpellation directe lui pouvait être subitement adressée : « M. le coutelier, dirait-elle, montrez-nous tel appareil ; — passez-moi tel instrument » ; et il savait aussi que la réponse ne devait pas se faire attendre, sous peine d'un autre appel, dont le ton plaisant corrigeait les termes : « Mais M. le coutelier, je crois que vous dormez ; réveillez-vous un peu. » — Dans d'autres occasions, l'interpellation devenait un programme : « M. le bandagiste, disait-elle alors, prenez garde, je vous avertis, je vais aujourd'hui travailler à votre ruine », et la leçon continuait, démontrant la nécessité de rendre aux chirurgiens la pratique abandonnée aux fabricants d'appareils.

Le plus souvent, des remerciements et des éloges étaient donnés à Charrière, et sa figure rougissante s'épanouissait largement en un rire confus, qui témoignait de sa fière et joyeuse satisfaction.

Quand on avait assisté à l'une de ces leçons, on n'avait que le désir d'en entendre d'autres encore, et l'on ne pouvait plus s'étonner de la persistance uniforme d'un succès si amplement justifié.

L'autorité de la parole de Malgaigne était d'ailleurs accrue de l'autorité de sa personne.

D'une taille au-dessus de la moyenne, il n'avait rien à démêler avec l'embonpoint ; l'allure était mesurée, ferme, presque impo-sante ; l'attitude était correctement droite ; le regard lointain, pénétrant, toujours un peu investigateur ; le teint était mat ; la physionomie, réfléchie et méditative au repos, prenait dans l'animation une vivacité singulière, et s'éclairait d'un sourire tellement expressif, que

L'on pouvait à distance en discerner la cause, assentiment, critique, ou raillerie, cette dernière étant à vrai dire le trait le plus fréquent de ce masque étrangement mobile. — La voix était forte, légèrement nasale ; ce caractère s'accentuait dans l'ironie du discours ; parfois aussi le timbre, soudainement altéré, devenait plus vibrant encore, et vraiment nasillard ; ce changement indiquait à coup sûr que l'ironie faisait place au sarcasme, dont cette voix dédaigneuse était un redoutable auxiliaire ; dans les orages de la discussion, surtout dans les révoltes de l'indignation, cette arme acérée infligeait à l'adversaire d'irrémédiables blessures.

Pour les personnes inconnues, l'abord était réservé presque jusqu'à la froideur, et le visage reflétait l'esprit de doute caractéristique ; pour les autres, l'accueil était affable ; toujours affectueux pour les élèves et les amis. Une fois les relations établies, Malgaigne se laissait aller à d'intéressantes conversations ; il rappelait avec entrain les difficultés de ses débuts, revenant volontiers sur les aventures et les déboires de la guerre de Pologne ; il se plaisait aussi à disserter sur les questions historiques, et il montrait alors cette qualité supérieure, qui permet la contradiction, et l'accepte lorsqu'elle est juste.

D'une impeccable moralité, il avait un caractère loyal et droit, qui faisait de lui un conseiller sûr, et un ami fidèle. Malgré son penchant à la moquerie et à la satire, il n'était nullement agressif ; mais il avait la riposte rapide et incisive. Il connaissait l'indulgence, et, en dépit de toutes les apparences, il recélait en lui un grand fonds de bonté.

X

Il me l'a bien prouvé, lorsque j'eus le grand honneur, et le plus grand plaisir d'être son interne à l'hôpital Beaujon, en 1859.

Dès mon entrée en fonction, il m'avait signalé les cas dont il désirait les observations ; je préparais le concours de la médaille d'or, et je ne respectais guère la consigne : il y eut des retards, des retards accumulés, et puis les retards devinrent des omissions ; je n'entendis aucun reproche, aucune parole de blâme. — Or, voilà

que vers le milieu de l'année, un chirurgien étranger qui suivait le service, me demande une note sur un malade guéri, dont il avait quelque peu dirigé le traitement, avec l'autorisation et sous la surveillance du chef. Il y avait tout lieu de craindre que cette note ne devint le point de départ d'une publicité intéressée, j'étais bien décidé à ne pas la donner, mais je ne savais comment motiver mon refus. Je demande conseil au maître. Je n'ai jamais oublié cette petite scène : nous marchions dans la salle, il s'arrête, tourne vers moi des yeux pétillants de malice, et avec un sourire bien narquois pour le coup, mais avec une exquise bienveillance, il me dit : « Comment, vous êtes embarrassé pour cette observation ; mais c'est « bien simple, faites comme pour moi, promettez-la lui. » Ce fut sa seule allusion à mes défaillances d'écriture.

On sait comment Gil Blas perdit la faveur de l'archevêque de Grenade ; un incident, analogue par le début, tout contraire par l'issue, me fit gagner, dès les premiers temps de mon service, l'attention et la sympathie de Malgaigne. Il me parlait un jour de Bacon, et de son livre sur l'avancement des sciences, me disant qu'il considérait cet ouvrage comme le premier cri de l'indépendance scientifique contre le dogme de l'autorité.

Confiant en sa tolérance pour l'objection, je me hasarde à lui dire : « Mais ne pensez-vous pas que à ce point de vue, Bacon a eu au moins un précurseur, et que Paracelse, brûlant à Bâle, devant ses auditeurs, les œuvres de Galien et d'Avicenne, a été le véritable initiateur de la liberté d'examen ? » Il me regarde de côté avec quelque surprise : « Vous avez raison, dit-il, mais j'ai surtout envisagé la rénovation par la doctrine et la méthode. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que si cette précieuse liberté a été étouffée pendant des siècles, elle n'était pas inconnue de l'antiquité. »

Là-dessus il s'arrête ; ce que voyant, je continue : « Ah ! sans doute, cela est bien certain, puisque Platon, dans le Phèdre, donne, par la bouche de Socrate, ce précepte significatif : ce n'est pas assez qu'Hippocrate l'ait dit ; il faut encore examiner si Hippocrate l'a dit avec raison. » Le maître me répond d'un regard cordialement approuveur, il me prend la main, et il termine l'entretien par ces paroles qui ne sont plus sorties de ma mémoire : « Vous savez donc

« quelque chose de ces belles histoires, c'est très bien, nous en causerons aussi souvent que possible. »

Nous en avons causé bien des fois en effet, et ces causeries sont le charme de mes souvenirs.

C'est pendant cette année que j'ai pu apprécier les sérieuses qualités chirurgicales de Malgaigne : précision dans le diagnostic qui visait à la justesse, et non point à la promptitude ; — clairvoyance dans le pronostic ; — ingéniosité dans le traitement ; — prudente réserve des déterminations opératoires ; — sécurité dans l'exécution. Il a été dit qu'il n'était pas un bon opérateur ; il faut s'entendre ; il n'opérait ni brillamment, ni rapidement, soit ; mais il opérait sûrement, et c'est assez. Personne, j'imagine, ne voudrait soutenir que la dextérité et le brio font tout le chirurgien.

En 1860, Malgaigne passa de Beaujon à la Charité ; c'est là que pour la première fois il ressentit quelque lassitude, et il quitta le service hospitalier en 1863, afin de résérer toutes ses forces pour son enseignement.

Néanmoins, en 1861 et 1862, il intervenait, avec son habileté coutumié, dans les débats académiques sur l'insalubrité des hôpitaux de Paris, et sur la construction du nouvel Hôtel-Dieu. Qu'il me soit permis d'évoquer, en mémoire de son dernier discours, une de ses répliques au directeur Davenne : « J'entends dire que les plans du « nouvel Hôtel-Dieu sont arrêtés ; on veut en faire un hôpital aussi « vaste que l'ancien, et là encore avec cette excellente intention « d'éloigner le moins possible le malade de sa famille. — Prenez « garde, en cherchant ainsi le bien, de faire, malgré vous-même, un « mal irréparable ; prenez garde, en voulant abréger le chemin qui « sépare le malade de sa famille, d'abréger aussi le chemin qui le « sépare de la mort. »

XI

Par une élection unanime, le 22 décembre 1863, il fut nommé vice-président de l'Académie pour 1864, et en devint le président en 1865.

Cependant, la fatigue se faisait visible, la démarche était plus lente, moins assurée, la parole parfois hésitante, on devinait l'effort dans l'accomplissement de devoirs qu'il remplissait pourtant avec sa conscience ordinaire ; affligeants indices, présages trop certains de l'orage destructeur, qui devait éclater à l'aurore de cette présidence.

Ah ! la douleur de cette cruelle journée !

C'était le 10 janvier ; pour la seconde fois, Malgaigne occupait le fauteuil ; tout s'était bien passé dans les commencements de la séance ; après Ricord, il venait d'appeler Blot à la tribune, lorsque soudainement, comme égaré, il tourne la tête d'un côté à l'autre, il saisit un appui, tente de se maintenir, c'est en vain ; il chancelle, fléchit et tombe, noble victime d'un travail surhumain, et de l'enceinte qu'il a tant de fois illustrée, on l'emporte, génie mutilé qu'un instant a précipité des cimes les plus altières de la vie intellectuelle dans les fonds les plus infimes de l'animalité.

Ce fut un grand déchirement, ce fut une grande pitié.

Malgaigne a vraiment fini ce jour-là, à son poste d'honneur, à l'âge de cinquante-neuf ans ; la lumière éteinte ne s'est pas rallumée, et si je parle des mois écoulés jusqu'à la mort complète, le 17 octobre 1865, c'est uniquement pour rendre un juste hommage aux soins pieux et infatigables, prodigués au cher malade par sa femme, ses deux filles éplorees, et son gendre Léon Le Fort.

Par son dévouement et son affection dans ces jours d'épreuve, Le Fort s'est montré l'égal d'un fils ; à son grand honneur, il en fut un en effet, et des plus dignes, dans la succession scientifique. Il établit ainsi dans les filiations héréditaires un ordre de transmission tout nouveau, dont son gendre, Félix Lejars, présente à son tour aujourd'hui la parfaite réalisation.

XII

Tel fut Malgaigne.

Constant et fidèle serviteur des principes par lui-même posés, il a voué sa vie et son labeur à la trilogie socratique : réalité, moralité, utilité.

Il a prouvé, par l'application, la fécondité de ses créations, et de ses réformes; elles ont été, sans réserve, universellement adoptées, et le service rendu, échappant par suite à toute influence restrictive de temps ou de lieu, demeure incalculable en l'infini de sa portée.

Par sa grandeur, l'œuvre accomplie donne la mesure du piédestal, sur lequel la reconnaissance doit ériger cette puissante figure chirurgicale; la hauteur est écrasante, c'est vrai, j'en conviens; mais que faire? il n'y a qu'à s'incliner devant elle; car ce piédestal n'est point dressé par la main de l'homme, il est élevé tout entier par la justice, et par la vérité.



Il a été le premier à démontrer la nature hystérique de l'irritation des nerfs et il a également montré que les crises nerveuses sont d'origine psychologique. Il a démontré que l'irritation nerveuse peut être causée par des facteurs psychologiques et il a également démontré que l'irritation nerveuse peut être causée par des facteurs physiologiques.



